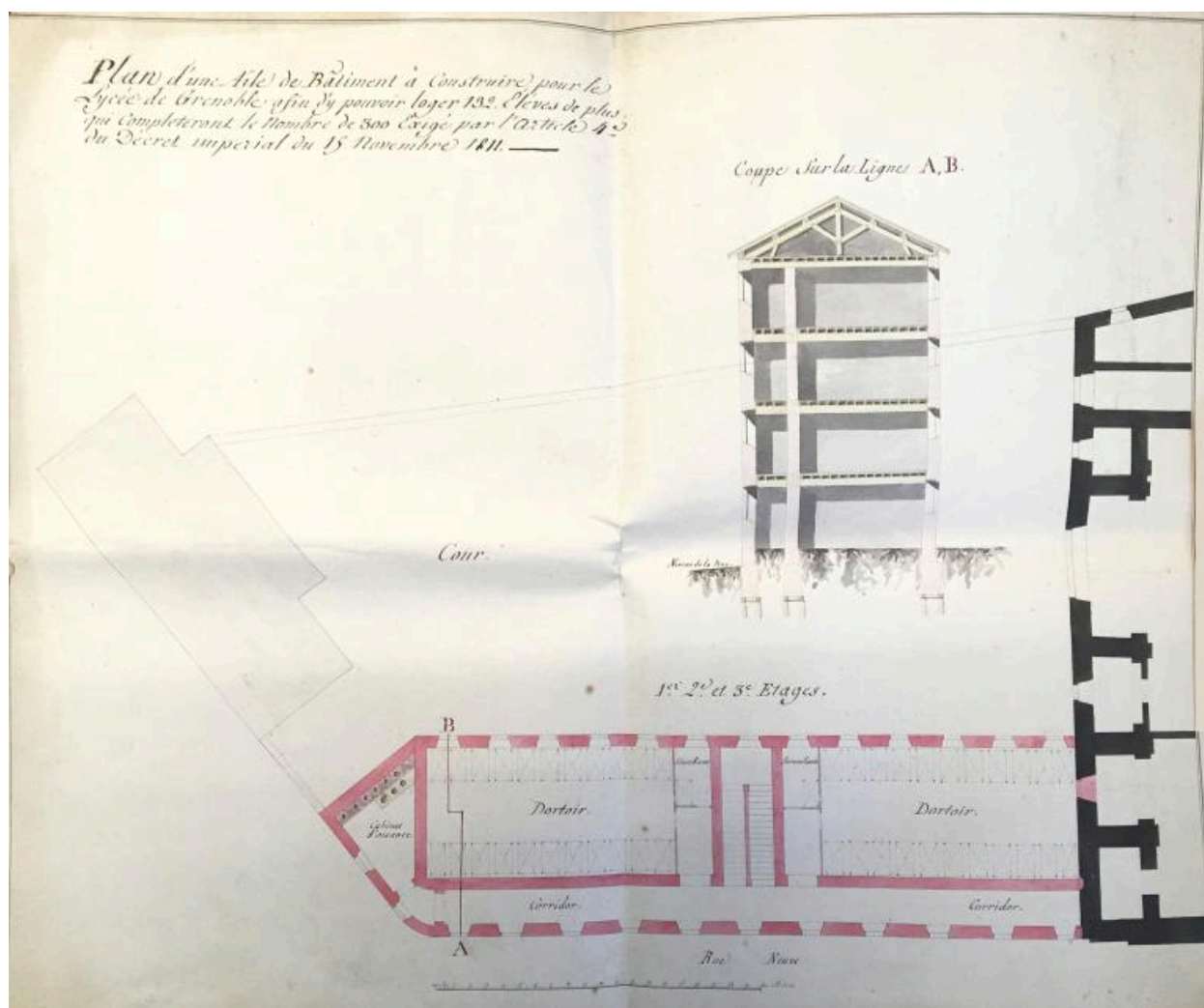




Projet d'extension du lycée, v. 1811 : 1er, 2e et 3e étage (AC Grenoble, 4 M 90)

Référence du document reproduit :

- **Plan d'une aile du bâtiment à construire pour le Lycée de Grenoble, v. 1811 (AC Grenoble, 4 M 90)**
Plan d'une aile du bâtiment à construire pour le Lycée de Grenoble afin d'y pouvoir loger 132 élèves de plus, qui comporteront le nombre de 300 exigés par l'article 4e du Décret impérial du 15 novembre 1811 [rez-de-chaussée ; 1er, 2e et 3e étage] / [Lescurre] (?), v. 1811. 2 flles. : papier, crayon, encre noire et rouge, lavis (AC Grenoble, 4 M 90)
AC Grenoble : 4 M 90

IVR84_20193800420NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Lescurre

Rhône-Alpes, Isère, Grenoble, 1 bis place Jean-Achard

Collège de jésuites, dit Royal-Dauphin, puis école centrale, lycée, collège royal, lycée de garçons puis lycée de jeunes filles, actuellement cité scolaire Stendhal

IA38001001

© Archives communales de Grenoble

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation